

La campagne de stérilisation des chats errants actée lors du dernier conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal a été décidé la signature de conventions avec la fondation « 30 millions d'amis » et l'association « 3 p'tites pattes ». Celles-ci visent à mettre en œuvre une campagne de stérilisation des chats errants vivant en groupe, non identifiés et sans maître. Cette dernière répond à la situation préoccupante, constatée par la municipalité, les riverains et les associations locales.



Bien que difficilement chiffrable, le nombre de chats errants sans propriétaire ne cesse de croître et vous êtes de plus en plus nombreux à nous en faire part.

Un **couple de chats non stérilisé** peut théoriquement **engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en 4 ans**. La situation peut représenter un risque de propagation de maladies (zoonoses) et parasites (puces) et provoquer des nuisances sonores (bagarres avec d'autres chats, miaulements lors des chaleurs) et également olfactives (odeur d'urine). Ces nuisances peuvent enfin entraîner des actes de malveillance à l'encontre de ces chats.

Il est bon de rappeler également que ces chats apportent des effets positifs sur leur environnement, notamment en régulant la population de nuisibles comme les rats.

Cette campagne de stérilisation permettra ainsi de **contrôler efficacement la reproduction des chats errants sur Libercourt**. Bien évidemment, si le chat capturé est identifié, il sera restitué immédiatement à son propriétaire.

Pour rappel, il est interdit de nourrir les chats errants conformément à l'article 143B du Règlement Sanitaire Départemental du Pas-de-Calais.

Publié le 16 juin 2021